

PROGRAMME

Atelier régional

Tourisme et développement durable

Quelle contribution du tourisme à un développement durable et inclusif
au Sud et à l'Est de la Méditerranée ?

Marseille, 23 et 24 mai 2016



Photographie : Ksar d'Ait-ben-Haddou, Maroc, 2006 © Plan Bleu



Programme

Lundi 23 mai

8h30 Accueil et enregistrement des participants

9h00 Ouverture de l'atelier

M. Mourad EZZINE, Directeur du Centre pour l'Intégration en Méditerranée (CMI)

Mme Anne-France DIDIER, Directrice du Plan Bleu (PNUE/PAM)

M. Dominique ROJAT, responsable de programmes, Agence Française de Développement (AFD)

Organisation et déroulement de l'atelier : M. Yann LAURANS, Directeur du programme Biodiversité, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDDI), modérateur

9h40 Présentation et discussion – Etat des lieux et perspectives de la transition touristique en Méditerranée

M. Pierre TORRENTE, Directeur adjoint de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA) – Université Jean Jaurès, Toulouse, France

Modérateur : M. Yann LAURANS

10h30 Pause-café

11h00 Panel – Quelle vision du tourisme pour le développement durable en Méditerranée ?

Mme Nada ROUDIES, Secrétaire générale, ministère du Tourisme, Maroc

Mme Agnès WEIL, Directrice du développement durable, Club Méditerranée

M. Lahcen AGOUJIL, Directeur, Terres Nomades

Mme Samia KHELIFA BEDHIOUFI, maître de conférences, Université de Sousse, Tunisie

Modérateur : M. Yann LAURANS

12h30 Organisation des groupes de travail

Transition du tourisme balnéaire / Facilitateur : Mme Magali OUTTERS, responsable de programme, Centre d'Activités Régionales sur la Consommation et la Production Durable (CAR/CPD – PNUE/PAM)

Valorisation des atouts culturels et patrimoniaux urbains / Facilitateur : M. Luca SANTAROSSA, Federparchi, responsable du projet MEET, Expériences Méditerranéennes d'Eco-Tourisme

Mise en tourisme et conservation des espaces naturels / Facilitateur : Mme Chloë WEBSTER, responsable scientifique, réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN)

Structuration des territoires et destinations touristiques / Facilitateur : M. Eric RAULET, coordinateur de DefisMed

D'une approche projet aux politiques publiques du tourisme / Facilitateur : M. Jérémie FOSSE, Président d'Eco-Union

13h00 Déjeuner

14h30	Groupes de travail – Session 1	Identification des contraintes à la contribution du tourisme à un développement durable
16h00	Pause-café	
16h30	Séance plénière	Restitution des résultats par les rapporteurs des groupes de travail et discussions
18h00	Synthèse de la première journée	
18h30	Cocktail dînatoire	
Mardi 24 mai		
9h00	Introduction à la deuxième journée	
9h30	Groupes de travail – Session 2	Recommandations opérationnelles pour une contribution du tourisme à un développement durable
11h00	Pause-café	
11h30	Séance plénière	Restitution des résultats par les rapporteurs des groupes de travail et discussions
13h00	Déjeuner	
14h30	Séance plénière	Synthèse des résultats de l'atelier et discussion
15h00	Interventions de clôture	Plan Bleu - AFD - Elu de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (à confirmer)
15h30	Fin de l'Atelier	

Éléments de problématique pour les groupes de travail

Groupe de travail 1. Transition du tourisme balnéaire

90 % du tourisme en Méditerranée se concentre sur 10 % du littoral méditerranéen. Cette concentration spatiale se double d'une concentration saisonnière avec des pics en période estivale, basée sur une offre balnéaire standardisée (activités de plage et nautiques) qui répond à la demande actuelle d'une majorité de vacanciers. On assiste à la dégradation de la qualité de ce tourisme de masse '3S' (*sea, sand and sun*) et à une baisse de sa rentabilité pour les opérateurs et les marchés locaux, du fait de son manque de différenciation et de la tendance *low cost* imposée par la baisse des prix et la forte concurrence. Les impacts négatifs sur la qualité de l'emploi et les revenus pour les territoires (« fuites » économiques), sur les ressources naturelles et paysagères et l'environnement en général (consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets, artificialisation des côtes, atteintes aux milieux lagunaires et dunaires), sur la mixité culturelle et la cohésion sociale (compétition et conflits d'usage sur les ressources en eau et en énergie) font partie des facteurs qui justifient une transition urgente et une requalification du secteur balnéaire vers des pratiques plus durables et vertueuses.

D'avantage qu'une approche-produit, c'est une approche-filière qu'il faut adopter :

- Comment atténuer la pression touristique à travers une meilleure distribution des flux dans l'espace et dans le temps (question de la dé-densification) ?
- Comment accompagner la transition de l'industrie hôtelière et des services associés (restauration, distribution, loisirs etc...) vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale, l'application des principes de l'économie circulaire et la promotion de modes de consommation et de production durables ?
- Comment accompagner les stations balnéaires dans la gestion des flux et la conciliation des besoins des touristes et de ceux des résidents (question du dimensionnement des infrastructures et des réseaux, du *Destination Management Organization*) ?
- Comment favoriser le réaménagement des stations balnéaires construites selon un modèle périurbain vers des styles « cité-jardin » ?
- Comment déterminer la capacité de charge des destinations balnéaires ? Comment assurer la protection de la biodiversité et de l'environnement naturel, ou comment réduire les impacts et le cas échéant conduire des actions de restauration ?
- Quelle politique de promotion et de communication vers la clientèle internationale autour des éléments de requalification environnementale et sociale ? Comment inciter et aider les vacanciers à adopter des comportements responsables, du point de vue social et environnemental ?
- Comment intégrer les activités touristiques alternatives ayant une plus grande valeur ajoutée pour les territoires (tourisme vert, culturel, sportif, etc..) dans les produits balnéaires ?

Groupe de travail 2. Valorisation des atouts culturels et du patrimoine urbain

Les villes méditerranéennes de grandes et moyennes dimensions, ainsi que les villages pittoresques, ont une renommée internationale, mais leur potentiel reste dans l'ensemble peu valorisé. Tout en respectant la capacité de charge des territoires et destinations touristiques et en évitant un phénomène de « déversoir » qui redirigerait le tourisme de masse vers les cités et villages historiques, la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la Méditerranée (par exemple, la « diète » reconnue par l'UNESCO) permettrait de multiplier les canaux de redistribution économique et les échanges culturels. Cela peut susciter des demandes d'aménagements spécifiques en réponse aux attentes du marché touristique, qui doivent être prises en compte dans la mesure du possible au sein des stratégies plus larges de planification urbaine. Le travail d'identification des segments de clientèle et de

valorisation de produits culturels atypiques, la qualification des infrastructures hôtelières et des services associés, et l'amélioration des systèmes de promotion et d'information pour les touristes font également partie des outils disponibles pour développer la dimension touristique des centres urbains, en prenant en compte la préservation de l'authenticité des lieux et de leurs caractéristiques socio-culturelles. Les relations économiques et sociales entre touristes, résidents, commerçants et opérateurs méritent une réflexion particulière sur la gouvernance à mettre en place pour faciliter la présence touristique tout en maintenant les équilibres au sein des populations locales.

- Comment inciter les compagnies internationales et nationales à développer leur offre « urbaine » et culturelle selon des publics ciblés et des outils de promotion-commercialisation spécifiques ?
- Quelles modalités d'accueil et d'accompagnement les autorités publiques (villes, collectivités) et les organismes privés (musées, responsables événementiel, réseaux d'artisans, etc.) peuvent-ils mettre en place pour susciter l'intérêt des tour-opérateurs et répondre aux attentes des publics ? Quel dispositif de coordination de l'ensemble de ces acteurs ?
- Quels types de produits culturels doivent être développés dans les villes ? Les villages ? Comment améliorer la rencontre et le mélange des cultures (des touristes et des résidents) et les satisfactions mutuelles ?
- Comment appuyer l'émergence d'hôteliers et d'opérateurs locaux ainsi que leur professionnalisation ?
- Comment permettre la montée en gamme et la qualité des services touristiques (transport, restauration, activités sportives, culturelles et de loisirs) et des infrastructures (musées, quartiers et villages historiques, etc.) pour répondre aux besoins des touristes ? Comment concilier leur usage conjoint par les touristes et les résidents ?
- Quelle politique des prix pour les établissements culturels à portée touristique, afin d'assurer l'accès au plus grand nombre (dont les touristes nationaux) et un bon recouvrement des coûts ?
- Comment accompagner les opérateurs locaux et les collectivités dans la planification, le contrôle et la régulation des flux touristiques ? Quelles mesures d'adaptation peuvent être identifiées lors des épisodes de pression et de vide touristique, notamment pour limiter les externalités négatives et assurer la pérennité financière des structures d'accueil ?
- Comment assurer la répartition des espaces et des activités entre les différents usages résidentiel et touristique, en prenant en compte entre autres les évolutions récentes liées à la location chez l'habitant pour des séjours de très courte durée ? Comment assurer une répartition des revenus touristiques plus juste en faveur des habitants ?
- Quels liens et interactions avec l'offre balnéaire : comment insérer une offre culturelle et patrimoniale sur des créneaux de vacances « plages et repos » ?

Groupe de travail 3. Mise en tourisme et conservation des espaces naturels et des arrière-pays

Les produits éco-touristiques (entendu selon leur définition première : *protéger la nature en utilisant les revenus du tourisme*) sont originaux et ont une forte valeur ajoutée potentielle pour les touristes, les territoires et les populations résidentes. Ils s'adressent pour l'instant à une clientèle élitiste, peu nombreuse, qui cherche à se démarquer et accorde plus d'attention au respect des équilibres naturels et sociaux. L'offre est dispersée et appelle à la structuration de la filière pour faciliter la mise en réseau et la coordination entre les opérateurs, mettre en avant les bonnes pratiques et les potentiels de synergie, et améliorer la visibilité des activités et des marques territoriales auprès de la clientèle nationale et internationale. En appui à l'émergence de la filière écotouristique, les pouvoirs publics doivent également jouer avec les organismes spécialisés un rôle de régulation de ces activités dites vertes pour surveiller l'exposition des espaces naturels (forêts, parcs, lagunes, désert, etc.) et vérifier la conformité des démarches et activités aux critères de l'écotourisme.

La palette de produits est largement diversifiée, en fonction des traits spécifiques des destinations : tourisme de vision (paysage, faune et flore, désertique), tourisme sportif (activités de randonnée, canyoning), tourisme communautaire et équitable, etc. Tout comme l'offre urbaine, l'offre rurale dans les arrière-pays et les espaces naturels enregistre un grossissement des effectifs d'année en année. L'enjeu majeur est donc, là aussi, d'accueillir les touristes avec des activités répondant à leurs attentes (divertissement, repos, découverte) tout en maintenant l'originalité et la préservation des sites, des milieux et des sociétés. Le respect et la mise en valeur des aspects

culturels locaux ont également une place primordiale dans la mise en œuvre des activités écotouristiques et leur intégration dans le paysage local. Du fait du caractère encore marginal de ce tourisme « alternatif », la professionnalisation de l'ensemble des acteurs, ainsi que la mise aux normes des infrastructures d'accueil, doivent accompagner le développement des produits, afin de pouvoir les inscrire sur les radars des tours opérateurs et de pérenniser la clientèle. Au-delà du tourisme international, les arrière-pays représentent également un potentiel pour le tourisme domestique, notamment en provenance des zones urbaines, les citadins souhaitant « se ressourcer » autour d'activités récréatives (sorties en forêt) ou de visites de proches (familles, amis).

- Comment, et autour de quelles coalitions d'acteurs organiser l'identification et la valorisation des atouts naturels ?
- Comment assurer la gestion optimale, la conservation et la bonne gouvernance des aires protégées (marines et terrestres) en y intégrant une dimension touristique ? Quels investissements en amont, quel modèle économique et financier, quelles modalités de gestion participative doivent être mis en place ?
- Comment assurer l'appropriation et l'engagement des populations locales dans des projets écotouristiques ? Comment articuler éco-tourisme, promotion d'activités génératrices de revenu dans la pluriactivité (agriculture, sylviculture, artisanat, etc...) et amélioration des conditions de vie dans les zones rurales marginalisées/défavorisées/enclavées, etc. ?
- Comment organiser la régulation touristique de manière à permettre la bonne conservation des espaces protégés ? A partir de quels indicateurs et selon quelles normes ?
- Quelles opportunités et contraintes à développer des « produits à risque » sortant de l'offre balnéaire (parcs de loisirs, stations de montagne, circuits forestiers) ? Comment s'assurer de la résilience des territoires, de la biodiversité et des communautés locales sur une perspective de long terme ?
- Comment développer, en parallèle des offres touristiques tournées vers l'international, des produits répondant également aux attentes des touristes nationaux et locaux (activités récréatives notamment) qui concilient tourisme pour tous, protection de l'environnement, et modèle financier durable ?
- Quels liens et intégration avec le tourisme balnéaire ?

Groupe de travail 4. Structuration des territoires et destinations touristiques

En parallèle à la réflexion sur la diversification des produits et le redéploiement des filières existantes sur des bases plus durables, des politiques de développement touristique interconnectées sont à mettre en œuvre au niveau des territoires : harmonisation entre les secteurs de régulation ou d'intervention (foncier, aménagement, investissement, normalisation, fiscalité, formation, emploi), entre les clientèles et entre les produits (de masse ou alternatifs), afin de disposer d'une offre à la fois pertinente, flexible et résiliente aux aléas économiques, politiques et climatiques. Développer des produits « hors-sol » peu insérés dans le tissu local limite les possibilités d'échanges culturels et de partage des revenus mais a le mérite de circonscrire les atteintes environnementales sur un espace donné. Le déploiement du tourisme sur de plus larges territoires ouvre le champ à de nouveaux impacts environnementaux, culturels et sociaux, et doit donc être régulé par l'ensemble des acteurs publics et privés pour ne pas reproduire les effets négatifs du modèle balnéaire. Les besoins d'équipements et le renforcement des compétences à cette échelle sont primordiaux, de même que la capacité à disposer de données pour suivre et orienter l'évolution du secteur.

- Quels mécanismes locaux d'échange et de concertation entre acteurs publics, privés et de la société civile pour favoriser l'émergence et la définition de projets de territoire touristiques ? Comment organiser le dialogue intersectoriel autour des opérateurs du tourisme et de leurs partenaires dans les secteurs du transport, de l'aménagement, de l'environnement, de l'artisanat, des réseaux urbains, du développement territorial ? Sous quelles modalités : intégration aux plans de planification territoriale existants ? Stratégie tourisme spécifique ?
- Comment suivre et mesurer l'émergence d'une stratégie touristique intégrée et d'une dynamique de planification territoriale inclusive et innovante ? Quels instruments de participation pour l'ensemble des acteurs et plus particulièrement les représentants de la société civile ?
- Quelle politique de formation professionnelle et continue, et d'accès à l'emploi de qualité pour les ressources humaines locales ? Quel adossement à la recherche universitaire et à l'expertise sur les problématiques touristiques ?

- Quels partenariats Nord-Sud et Sud-Sud entre les établissements publics, les gestionnaires d'aires protégées, les opérateurs, les collectivités et selon quel agenda ?
- Comment observer, suivre et évaluer les trajectoires touristiques des territoires ? Comment prendre en compte les préoccupations et inscrire les recommandations relatives au tourisme dans les différentes stratégies territoriales ?
- Quelle politique de promotion et de communication vers la clientèle internationale et domestique autour des éléments de différenciation environnementale et sociale ? Quels outils de marketing territorial doivent être adoptés et mis en place dans cette perspective ?
- Comment assurer l'adéquation ou la compatibilité de l'offre territoriale avec des produits répandus qui sont moins durables : tourisme golfique, ou le tourisme de croisière qui a des impacts environnementaux et culturels immédiats dans les ports d'escale ?

Groupe de travail 5. D'une approche projet aux politiques publiques du tourisme

Le tourisme ne peut pas faire l'économie de politiques publiques qui viennent à la fois donner un cadre et inciter au développement du secteur et des filières associées, selon une approche intégrée qui tient compte des grandes orientations nationales en matière de politiques économiques, de décentralisation et d'environnement, y compris en ce qui concerne les politiques climatiques (le tourisme est à la fois fortement émetteur de gaz à effet de serre et largement impacté par les évolutions du climat). Les collectivités territoriales, en articulation avec leur politique de développement touristique, doivent largement participer et influencer les orientations nationales, afin de s'accorder sur les principaux objectifs de durabilité et valoriser la diversité des activités touristiques. En complément des stratégies de développement durable du tourisme, les autres stratégies sectorielles doivent inscrire et intégrer les dimensions touristiques qui leur sont propres dans les législations nationales. Les législations relatives à des zones ou milieux spécifiques (loi littoral, loi montagne, forêts, etc...) peuvent également constituer une entrée intéressante pour normaliser des dispositions encadrant le secteur touristique en rapport avec leur environnement immédiat. Les réglementations et les lois doivent s'accorder sur un environnement juridiquement contraignant et en même temps incitatif pour accompagner la projection du secteur et de ses acteurs vers des modèles durables, en agissant notamment sur les conditions de financement, sur la fiscalité, ainsi que sur les normes de protection environnementale et d'encadrement des professions liées au tourisme. Les politiques incitant les entreprises volontaires à mettre en place des stratégies durables représentent un domaine d'action important, reposant notamment sur l'aide à la mise en place des différents certificats et labels éco-durables présents sur le marché. Du fait de la multiplicité de ceux-ci, un rôle d'orientation et de contrôle de ces certifications doit également permettre de valoriser les initiatives les plus engageantes et ambitieuses. Au-delà de ce rôle de régulateur des autorités nationales et locales, les investissements publics sont un instrument important, intervenant en amont des projets de développement touristique durable, et portant notamment sur des infrastructures (de transport par exemple), des services (eau, énergie, gestion des déchets etc...) et des formations spécifiques, ou sur des réalisations dans le cadre de partenariats public-privé permettant aux investisseurs et opérateurs privés de mettre en œuvre des produits touristiques innovants. Sous un autre angle, il est aussi essentiel de développer et mieux structurer le tissu académique et l'ensemble des formations associées aux métiers du tourisme, en incluant non seulement des cursus professionnels techniques permettant aux diplômés d'accéder à des postes de qualité, notamment sur des positions de managers, mais également en ouvrant les programmes sur des problématiques de développement territorial et de développement durable. L'appui à la recherche permet également de compter à terme sur des experts et chercheurs en capacité d'orienter le secteur du tourisme et les politiques publiques qui s'y rapportent, en animant la réflexion de fond liant tourisme et développement durable des territoires.

Le passage d'une vision projet à une réflexion sur les politiques publiques du tourisme implique de fait un changement d'approche qui doit partir du secteur directement concerné. La collaboration inter-filière – hôtellerie, tour-opérateurs, agences réceptives, restauration, gestionnaires d'activités touristiques, réseaux de distributeurs, centres de formation, etc. – doit être la première concernée par la construction d'une politique commune, en coordination avec les collectivités et les acteurs du territoire. Le dialogue et les mises en synergie avec les acteurs associés – fournisseurs de services de transport, d'assainissement, d'aménagement, organismes d'aménagement ou de gestion foncière, etc. – doit ensuite permettre de valider la transition touristique durable, avec comme double finalité d'une part la construction d'une offre globale réfléchie et maîtrisée en fonction des atouts et des limites des territoires, et d'autre part la cohérence avec les objectifs généraux de développement économique, social et environnemental propres aux différents pays et régions. Ces processus nécessitent un travail d'ensemble réalisé par des acteurs occupant une fonction transversale de coordination et qui sont en mesure de maîtriser (en les assurant eux-mêmes ou en les déléguant) des activités extrêmement diverses. Le besoin de suivi/évaluation est à

prendre en considération, de même que la faculté à renouveler et adapter les différents pans des politiques publiques du tourisme, dans un environnement volatil et largement dépendant de facteurs extérieurs (crises sécuritaire, politique, économique entre autres).

- Comment organiser et accompagner le dialogue social et économique inter-filière et intersectoriel, en mobilisant l'ensemble des acteurs privés, publics et ceux issus de la société civile ?
- Comment considérer et éclairer la dynamique de labellisation des activités et structures touristiques devant le nombre considérable de labels et certifications disponibles ?
- Comment lier des démarches d'évolution endogène (l'entreprise définit elle-même sa démarche de progrès et s'autoévalue) et d'évaluation extérieure (l'entreprise doit répondre à des critères pour posséder un label, parfois inaccessibles pour des hôteliers locaux dans certains pays) ?
- Quel cadre de régulation pour le secteur touristique ?
- Quelles politiques d'investissement dans le secteur touristique, avec quels outils financiers ? Quelles bonnes pratiques ressortent dans la région ?
- Comment concilier les objectifs d'adaptation et d'atténuation au changement climatique avec ceux des stratégies nationales et territoriales touristiques, notamment en ce qui concerne le transport aérien ?
- Que peut-on mettre en place pour améliorer la résilience du secteur en période de crise ? Comment rediriger les réseaux de distribution et quelle utilisation secondaire des infrastructures hôtelières ? Quelles mesures contra-cycliques pour assurer la pérennité des entreprises ?